

RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

vendredi 25 septembre 2026
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY



[lien vers le quorum](#)

Première résolution :

"L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le Trésorier et du rapport des vérificateurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice".

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Deuxième résolution :

"En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les -518,89 € du résultat de l'exercice 2025-2026 en report à nouveau *positif* sur l'exercice 2026-2027"

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Troisième résolution :

"En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2026-2027 tel que présenté".

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Quatrième résolution :

“En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l’avis du Comité Directeur du département, l’Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2027/2028, de fixer les tarifs et droits d’engagements pour les compétitions départementales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro-duo -trio-quatuor)	Equipes ensembles groupes de cinq gymnastes et plus
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales, FEDERAL, Catégories Trophée	11	22	24
Autres compétitions	5		

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Cinquième résolution :

“En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l’avis du Comité Directeur du département, l’Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2027/2028 que :

Le montant des affiliations dues par les associations affiliées est fixé à **50 €.**”

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Sixième résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l’avis du Comité Directeur du département, l’Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2027/2028 que :

Le montant de la cotisation départementale annuelle due par licence est fixé à **4 €.**

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Septième résolution :

En application des dispositions réglementaires, les personnes suivantes sont élues au comité de Moselle de Gymnastique :

Mathias LECLANCHER passe de la commission Trampoline/Tumbling dans la commission Gymnastique Artistique Féminine

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Huitième résolution :

“L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.”

RÉSULTAT DU VOTE :

VOIX TOTALES	VOIX EXPRIMÉES	NOMBRE DE VOTANTS
8071		
POUR	CONTRE	ABSTENTION

Philippe DILLMANN
Président

Sylvie VIGNANELLI
Secrétaire